



Divorce de france en amérique

Par **geromss**, le **14/09/2009** à **05:05**

Bonjour,

Tout d'abord,mes meilleurs salutations distinguées.

J'ai été marier en Amérique mais ma femme m'a jamais rejoint en France.

Et le 22janvier j'ai vu la juge de famille pour non-conciliation en France,puis

le 28janvier2009 l'assignation au divorce renvoyer en Amérique pour etre

executer.Mais jusqu'a ce jour le14septembre2009,je n'ai pas de nouvelles.

Mon avocate ne me dit pas plus si se n'est que d'attendre la reponse de l'huissier américain

que c'est la procédure!je suis inquiet d'autant plus que

je n'ai pls de dialogue avec mon ex-femme.

Je voudrais savoir pourquoi c'est aussi long?Merci d'avance.